



Auto-entreprises

De très nombreuses créations mais des chiffres d'affaires bas

En Provence-Alpes-Côte d'Azur comme en France, le régime d'auto-entrepreneur a doublé le nombre d'entreprises immatriculées depuis 2009, date de son instauration. Cependant, une fois passée la démarche d'inscription, il reste à démarrer véritablement l'activité. En 2010, seuls 56 % des nouveaux auto-entrepreneurs ont réalisé un chiffre d'affaires dans les six premiers mois suivant leur immatriculation. En outre, 36 % de ces chiffres d'affaires sont inférieurs à 500 € par mois d'activité.

Parallèlement aux créations d'auto-entreprises, les créations sous les autres régimes reculent. En 2011, 34 200 personnes ont déposé une demande d'immatriculation d'auto-entreprise en Paca, contre 27 200 nouvelles entreprises créées sous régimes dits « classiques ». Interrogés par l'Insee dans le dispositif SINE (cf. encadré), trois auto-entrepreneurs sur quatre ont déclaré qu'ils n'auraient pas créé d'entreprise sans ce nouveau dispositif. L'effet déclencheur de ce régime est donc fort sur la démarche de création mais son impact économique est plus faible. En effet, parmi les nouveaux auto-entrepreneurs, seuls 9 % n'auraient pas créé d'entreprise sans ce régime et ont réalisé un chiffre d'affaires mensuel d'au moins 1 500 € au cours de leurs six premiers mois d'activité.

Les auto-entrepreneurs proviennent d'horizons très divers. Au moment de la création, 46 % étaient insérés dans le monde du travail : 34 % étaient salariés du privé, 6 % fonctionnaires et 6 % chefs d'entreprise ou indépendants. À l'inverse, 30 % des auto-entrepreneurs étaient au chômage et 24 % inactifs (16 % sans activité professionnelle, 5 % retraités et 3 % étudiants). Les auto-entrepreneurs sont plus éloignés du monde de l'entreprise et plus souvent en réorientation professionnelle que les autres créateurs. Près de la moitié des auto-entrepreneurs se lancent dans une activité différente de leur métier de base contre seulement 36 % pour les créateurs d'entreprise individuelle « classique ».

Entre espoir de résoudre des difficultés d'accès à l'emploi et saisie d'une opportunité, les motifs de la création sont divers. Les deux principales raisons citées par les auto-entrepreneurs sont d'assurer leur propre emploi (49 %) et de

www.insee.fr

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications



PRÉFET DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES
CÔTE-D'AZUR

DIRECCTE
Direction Régionale des Entreprises
de la Concurrence, de la Consommation,
du Travail et de l'Emploi

Dispositif SINE

Les résultats de cette étude sont issus du dispositif SINE (système d'information permanent sur les nouvelles entreprises). Deux enquêtes ont eu lieu à l'automne 2010 auprès des entreprises créées au 1^{er} semestre 2010. L'une auprès des auto-entrepreneurs (2 550 enquêtés avec un taux de réponse de 66 %), l'autre auprès des créateurs sous régimes dits "classiques" (7 400 enquêtés avec un taux de réponse de 57 %).

En Paca, ces enquêtes ont fait l'objet de cofinancement de la part de la **Chambre régionale de métiers et de l'artisanat (CRMA)**, de la **Dirreccte** et de la **Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE)**, afin d'obtenir des résultats régionaux détaillés utiles aux politiques publiques.

créer leur entreprise (43 %). Les autres motifs cités (les créateurs pouvaient en mentionner trois) sont de développer une activité de complément (32 %) et de tester un projet (30 %).

Les services aux entreprises sont les principales activités choisies par les auto-entrepreneurs (24 %), suivies du commerce (19 %), de la construction (17 %) et des services aux ménages (17 %).

Plus du tiers des auto-entrepreneurs (35 %) créent dans l'artisanat. L'effet déclencheur du régime de l'auto-entreprise est légèrement plus faible pour les auto-entrepreneurs artisans : 73 % n'auraient pas créé sans ce dispositif contre 78 % pour les non artisans. Les auto-entrepreneurs artisans démarrent un peu plus rapidement leur activité : 61 % réalisent un chiffre d'affaires dans les six mois suivant l'immatriculation.

Invités à s'exprimer sur les avantages et inconvénients du régime, les nouveaux auto-entrepreneurs mettent en avant des atouts liés à la simplicité (paiement des charges, inscription, et gestion comptable simplifiés) mais soulignent également des freins relatifs à la non déductibilité des charges, aux plafonds de chiffre d'affaires et au manque d'information. L'opinion des auto-entrepreneurs du bâtiment se démarque : ils citent plus fréquemment que les autres les plafonds de chiffre d'affaires trop bas comme inconvénient principal, et moins fréquemment le manque d'information.

Frédéric Caste
Sébastien Chéron
Nadine Jourdan

56 % des nouveaux auto-entrepreneurs de Paca ont réalisé un chiffre d'affaires

Répartition des auto-entreprises selon leur situation six mois après leur immatriculation

Premier semestre 2010	N'auraient pas été créées sans ce régime		Auraient été créées sans ce régime		Ensemble	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%
Déclarent exercer leur activité	12 850	59	4 515	21	17 365	80
N'ont pas encore réalisé de chiffre d'affaires	4 035	19	1 245	6	5 280	24
Ont réalisé un chiffre d'affaires	8 815	41	3 270	15	12 085	56
CA de moins de 1 500 €/mois	6 885	32	2 320	11	9 205	42
CA de plus de 1 500 €/mois	1 930	9	950	4	2 880	13
Déclarent ne pas avoir démarré leur activité	2 640	12	440	2	3 080	14
Déclarent ne plus être auto-entrepreneur	1 070	5	190	1	1 260	6
Total	16 560	76	5 145	24	21 705	100

Lecture : parmi les auto-entreprises créées au 1^{er} semestre 2010 en Paca, 8 815 auto-entreprises (soit 41 %) ont réalisé un chiffre d'affaires et n'auraient pas été créées sans ce régime.

Champ : auto-entreprises immatriculées au cours du 1^{er} semestre 2010 en Paca.

Source : Insee, SINE enquête auto-entrepreneurs 2010

Institut National de la Statistique
 et des Études Économiques
 Provence-Alpes-Côte d'Azur
 17 rue Menpenti
 13387 Marseille Cedex 10
 Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Directeur de la publication : Renan Duthion
 Chef du service Études et Diffusion : Olivier Biau
 Rédacteur en chef : Claire Joutard

Retrouvez les résultats complets de l'étude sur www.insee.fr :
l'ANALYSE N° 20, juin 2012 dont les Données de l'étude